

# BIOGRAPHIE Louis J. MANON

## Mon oncle à la 5ème génération

- **SA NAISSANCE ET SON BAPTÊME**

- Le 29 juillet 1778 à Saint Léger sous Margerie (Aube) est né en légitime mariage et a été baptisé Louis Joseph MÂNON fils de Joseph MÂNON, charron en ce lieu et de Magdeleine HANRY ses père et mère. Il a pour parrain Louis DOREZ laboureur et pour marraine Anne HANRY épouse de Antoine COLLOT berger. Le curé et le parrain signent l'acte.

- Source : AD Aube Saint Léger sous Margerie : 4E 34603 1774-1792 Page : 123

l'an mil Sept Cent Soixante dix huit le vingt neuf juillet  
Et né en Legitime mariage et a été baptisé par nous prêtre  
Cure sou ligné Louis Joseph fils de Joseph Manon Charon en  
ce lieu Et de Magdelaine Ganzy son pere et mere, a eu pour parrain  
Louis Dorez Laboureur en ce lieu qui a signé et pour marraine  
Anne Ganzy épouse de Antoine Collet Berges a l'age lui a déclaré  
ne savoir signer de ce jnterprete, De Passy et Louis Dorez  
Cure

Naissance -MANON Louis Joseph  
29 Juillet 1778.

## SON MARIAGE :

- Les bans sont publiés le 19 juillet et le 26 juillet à 12 h.
- Le mariage a lieu le mercredi 29 juillet 1818 **avec Justine Nicole LEFRANC** âgée de 29 ans à DOLANCOURT (AUBE) . Il est âgé de 40 ans elle est âgée de 29 ans.
- **Louis Joseph** est le fils majeur de **MANON Joseph** présent et consentant au mariage.
- Sa mère **Magdeleine HANRY** est décédée à Saint-Léger-sous-Montmorency le 29 mars 1782 (acte de décès présenté).
- **Justine Nicole** est née le 19 décembre 1789. Elle est la fille majeure de **LEFRANC Jean Baptiste Simon** propriétaire et adjoint au maire de la commune de Dolancourt et de **Marie Claudette CEAN** tous les deux vivants et consentants.

Sont également présents :

- Pierre N. AUBERT (Témoin)
- Jean B. LEFRANC (Témoin), 24 ans, frère de la mariée LEFRANC Justine Nicole
- Jean B. RAGON (Témoin),
- Philippe SOUILLET (Témoin), tous les deux Chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur - Capitaine d'infanterie de Ligne.

Source : AD Aube - Dolancourt - 4E 12605 Page : 75 et 76

<http://www.archives-aube.fr/ark:/42751/s0055683701e30d3/55683701ed87b>

# SON ACTE DE MARIAGE

Mariage  
MANON Louis  
JOSEPH et  
LEFRANC JUSTINE  
le 29 Juillet 1818

En l'an Mil huit cent dix huit le  
vingt neuf jour du Mois de Juillet l'underan.  
Nous M. Ogillette (François Claude) chevalier  
de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, Maire et  
Officier de l'Etat civil de Doleaux, Département  
de l'Aube Canton de Doleaux. Sous Comparu  
Lesdits Manon (Marie Joseph) Capitaine et M. Lefranc





Mariage  
MANON  
Louis  
JOSEPH et  
LEFRANC  
JUSTINE  
le 29 Juillet  
1818

quatrième et dixième

Qui d'ici le temps nous d'ici finit  
Et amour Répète.

Quand opposition au dit Mariage ne  
Nous ayons été signifié par nos droits a ce  
Requisition. Apres donc lecture de tout  
Les papiers ci-dessus mentionnés et du contrat  
Sif d'usage de code civil institué de Mariage

Nous demandé au futur Epoux, et a la future  
Epouse s'ils veulent se prendre pour Mariés  
sous femme. Chacun d'eux ayant répondu  
separément et affirmativement. Déclarer  
au Noms de la Loi que le sieur Manon

Joseph et la demoiselle Justine Marie  
Lefranc, sont unis par le Mariage  
de quoi avoir deux acte en présence de M. M.

Ragon Jean Baptiste, et de M. de la Roche

de la Roche, M. de la Roche, Capitaine d'infanterie

de la Roche (Philippe), et de M. de la Roche

Royal de la Roche, M. de la Roche, Capitaine

d'infanterie de la Roche, M. de la Roche, (Jean)

de la Roche, M. de la Roche, M. de la Roche, M. de la Roche

Jean Baptiste agi de vingt quatre ans, frère

de la Marie

Après lequel après que l'acte

en a été donné lecture, tous signés et prononcés

et les parties contractantes.

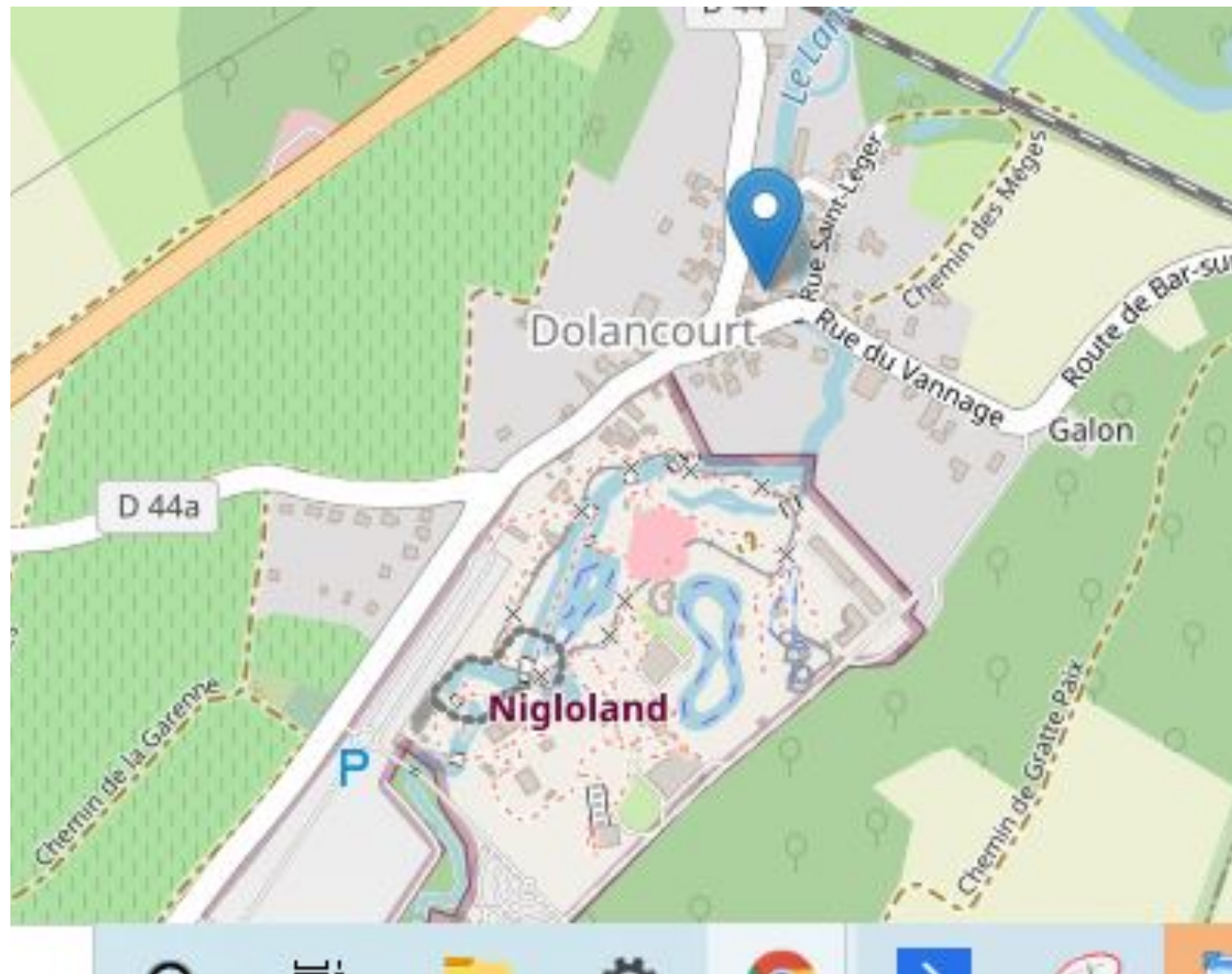
de la Roche Lefranc Justine de la Roche M. de la Roche  
de la Roche Lefranc M. de la Roche M. de la Roche  
de la Roche Lefranc M. de la Roche M. de la Roche  
de la Roche Lefranc M. de la Roche M. de la Roche



Lors des recensements de 1836 et 1841 il habitait rue de Saint léger à Dolancourt (Aube) avec sa femme Justine et leurs deux filles Adèle et Justine âgées en 1836 de 14 et 12 ans.

Sa femme ainsi que sa fille se prénomment Augustine sur ce recensement au lieu de Justine. Il est propriétaire.

Source : AD Aube Dolancourt Page 9 -  
<http://www.archives-aube.fr/ark:/42751/s005568308bb3ac6/5568308bb4d46>



## SON DÉCÈS :

Le Vendredi 15 décembre 1843 - DOLANCOURT (AUBE)

*Sont cités :*

- Jean-Baptiste LAMBERT (Témoin), 45 ans,
- Jacques YARDIN (Témoin), 47 ans, tous les deux domiciliés au dit Dolancourt et voisins de Louis Joseph MANON.

La déclaration a été faite le 16 décembre.

**Cité sur son acte de décès : Chevalier de la légion d'Honneur et de Saint Louis  
Ancien Capitaine Adjudant Major de la Garde Impériale et Chef du bataillon  
cantonal de Dolancourt (Aube)**

Source : - AD Aube - Dolancourt - 4E 12 606 Page : 229

<http://www.archives-aube.fr/ark:/42751/s005568370218016/55683702e70c2>



L'an mil huit cent quarante trois, le sixième jour du mois de décembre  
à l'heure de huit du matin, par devant nous onair chevalier de l'ordre Royal  
de la légion d'honneur, officier de l'état civil de la commune de Dolancourt,  
Département de l'Esne, canton de l'Esne, sont comparus les sieurs yardin  
Jacques, âgé de quarante sept ans, vigneron domicilié au dit Dolancourt,  
voisin du décès, et Lambert Jean Baptiste, âgé de quarante cinq ans,  
cultivateur domicilié au dit Dolancourt, voisin du décès, lesquels nous  
ont déclaré, que Monsieur Manon Louis Joseph âgé de soixante cinq  
ans, chevalier de l'ordre Royal de la légion d'honneur et de Saint Louis,  
ancien capitaine adjudant Major de la garde Impériale, et chef de  
Bataillon cantonal de Dolancourt, domicilié au dit Dolancourt,  
(marié) est décédé le quinzième jour du mois de décembre, heure de  
huit du soir, en sa maison, rue de Saint Léger, et nous avons signé  
le présent acte avec les déclarans, après leur en avoir donné lecture,  
et nous être assuré du décès, conformément à la loi.

Manon Louis Joseph

Décès  
MANON  
Louis  
Joseph  
15  
Décembre  
1843

*[Signature]*

*[Signature]*



**ETAT DE SES SERVICES SUCCESSIFS AU 92<sup>ème</sup> RÉGIMENT DE LIGNE :**

*92<sup>ème</sup> Régiment de Ligne.*

*Etat de service successif de Monsieur Louis Marion Capitaine Régiment Major, Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Né le 20 Juillet 1779 à Saint Péter - Département de S. P. B. 9.*

Désignation des Grade Successifs	Désignation des Corps ou Ma. Servis.	Dates	Dates d'achèvement dans chaque grade.			Campagnes dans lesquelles il a été employé & à la Date du service &c.				Observations
			Année	Mois	Jour	Année	Mois	Année	Actions d'éclat	
Soldat	92 <sup>ème</sup> rég. de ligne	6 Nov. 1797								
Caporal	idem	9 Janvier 1800								
Sergent	idem	18 août 1800								
1 <sup>er</sup> Sergent	1 <sup>re</sup> Comp. de ligne	1 <sup>er</sup> Janvier 1802								
Lieutenant	8 <sup>ème</sup> Escadron	23 Nov. 1810								
Lieutenant adjud. major lang. de capitaine	1 <sup>re</sup> Comp. de ligne	23 Janvier 1814								
		Total de service								

*Notre Membre du Comité d'Administration du 92<sup>ème</sup> Régiment Certifie les Services, Campagnes & Emplois ci dessus détaillés, Conformément à l'inscription faite au registre, Service de M. Marion les Officiers du Corps.*

*Lusignan le 22 de la fin de 22 Août 1815.*

*Je par mon sang au service adjoinct.*  
*atoue*

*Louis Marion*  
*Capitaine*



*L. Marion*  
*Major*  
*Capitaine*  
*Adj. Major*  
*Adj. Major*

*Commissaire*

## Grades successifs :

- Soldat            6 Nivôse An 7 (26 Décembre 1798)            23ème régiment de ligne
- Caporal           2 janvier 1810 -            23ème régiment de ligne
- Sergent           18 août 1809 -            23ème régiment de ligne
- Sergent           1 Janvier 1812 -            au corps de la **Vieille garde**
- Lieutenant    23 novembre 1813            8ème tirailleur
- Lieutenant Adjudant Capitaine Major rang de Capitaine le 22 janvier 1814

La **Vieille Garde** était l'unité d'élite de la Garde impériale de la Grande armée durant les guerres napoléoniennes, elle fut fondée sous le nom de garde consulaire en 1799 et rebaptisée en 1804. Elle était une unité de choc, normalement utilisée pour démoraliser et dérouter l'ennemi.

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Vieille\\_Garde](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vieille_Garde)



## Différentes Campagnes :

An 7- (22 septembre 1798 - 22 septembre 1799) .  
An 8-9 soit 1798 à 1803

**Suisse** sous les ordres du **Général Masséna**  
**Danube** sous les ordres du **Général**  
**Moreau**

Il fût blessé lors de cette campagne le 12 frimaire An 9 ( 3 Décembre 1800) d'un coup de feu à la jambe droite à la **bataille de Hohenlinden** .

An 10-11-12 ( 23 septembre 1801 au 22 septembre 1802) **Embarqué sur le vaisseau Le**  
**Formidable**

An 13 et 14 soit 1804-1805 et 1806  
1807 - 1808

**Italie** sous les ordres du **Général Masséna**  
**La Dalmatie** sous les ordres du **Général Law**  
**de Laurisson** ainsi que sous les ordres du  
**Général Marmont**

1809 –

**Croatie Autriche** sous les ordres **du Maréchal d'empire Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont**

1810 - 1811

**Dalmatie** sous les ordres **du Maréchal d'empire Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont**

1812 - Russie sous les ordres de **Napoléon.**

Il reçut une contusion à l'affaire devant Vitebesk le 27 juillet 1812.

1813 - Saxe sous les ordres de **Napoléon**

1814 - France sous les ordres de **Napoléon.**

Il a eu plusieurs phalanges des doigts de pieds gelées à la campagne de Russie dont il en a résulté de l'orteil (pas très lisible ; il semble que des mots soient manquants).

### **Action d'éclat :**

19 frimaire An 9 (10 Décembre 1800) : Il a pris une pièce de canon à l'ennemi à **l'affaire de Braunau sous les ordres du général Joubart.**

Date 26 et 27 Juillet 1812  
à Vitebsk

Source :  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_Vitebsk](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Vitebsk)

Les voltigeurs du 9<sup>e</sup> de ligne repoussent une attaque de  
la cavalerie russe à Vitebsk, par [Horace Vernet](#).





# Bataille de Hohelinden

Elle a lieu le 12 frimaire an IX (3 décembre 1800) entre les troupes françaises du général Moreau et les forces autrichiennes et bavauroises commandées par l'archiduc Jean-Baptiste d'Autriche.

L'affrontement se termine par une victoire française.

Celle-ci conduit l'Autriche à signer la paix de Lunéville, le 9 février 1801.

Le tableau de Henri-Frédéric Schopin peint en 1836 est visible au château de Versailles.



Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_Hohenlinden](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Hohenlinden)

Le Formidable est un navire de guerre français en service de 1795 à 1805, puis britannique jusqu'en 1816. C'est un vaisseau de ligne de 80 canons de la classe Tonnant.

Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Formidable\\_\(1795\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Formidable_(1795))

**LE FORMIDABLE** Toile de Léon Morel-Fatio.





# LEONORE

[Nouvelle recherche](#)[Affiner la recherche](#)[Liste des réponses](#)

## Réponse n° 7

Cote **LH/1718/81**

Nom **MANON**

Prénoms **Louis Joseph**

Sexe **M**

Date de naissance **1778/07/29**

Lieu de naissance **Aube ; Saint-Léger-Sous-Margerie**

Lieu conservation dossier **Archives nationales ; site de Paris**

N° de notice **L1718081**

Dossier



La reproduction en vue d'un usage privé des images et des notices de la base Léonore est autorisée.  
Toute diffusion, gratuite ou payante, est soumise à l'autorisation préalable des Archives nationales.

Notices **1 2 3 4 5 6 7**

Lots de réponses



# Attribution de sa légion d'honneur

Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur le  
7 septembre 1809

Source :

[http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore\\_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD\\_1=NOM&VALUE\\_1=MANON&NUMBER=7&GRP=0&REQ=%28%28MANON%29%20%3a%20%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=&MAX1=1&MAX2=1&MAX3=100&DOM=All](http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_1=NOM&VALUE_1=MANON&NUMBER=7&GRP=0&REQ=%28%28MANON%29%20%3a%20%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=&MAX1=1&MAX2=1&MAX3=100&DOM=All)

Le Premier Consul Napoléon Bonaparte établit le 19 mai 1802 (29 floréal An X) un Ordre national de la Légion d'Honneur. Il veut de la sorte récompenser les mérites des citoyens, tant civils que militaires, et établir une émulation civique chez les notables.

Source : [https://www.herodote.net/19\\_mai\\_1802-evenement-18020519.php](https://www.herodote.net/19_mai_1802-evenement-18020519.php)

GRANDE CHANCELLERIE  
DE L'ORDRE ROYAL  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

1.<sup>re</sup> DIVISION.

1.<sup>er</sup> BUREAU.

PROCÈS-VERBAL D'INDIVIDUALITÉ  
Pour servir à l'Inscription des Membres de l'Ordre royal de la Légion  
d'honneur, sur les nouveaux Registres matricules et Listes officielles.

CE JOURD'HUI, le 7<sup>me</sup> de l'An 1809, par-devant nous  
Pierre Joseph Davy, Sous-Inspecteur aux revues,

Est comparu M. (1) Manon (Louis Joseph) Capitaine au Régiment de la Légion  
d'honneur, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur  
demeurant à Montmorency, arrondissement de Paris, le 18<sup>me</sup> 1809, âgé de 40 ans;

que nous déclarons bien connaître, nommé Chevalier  
de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, le (2) 11 Septembre 1809  
sous le n.<sup>o</sup> d'ordre (3) 26618.

Ainsi qu'il résulte,  
1.<sup>o</sup> De (4) son Brevet de Membre de l'Ordre royal de la Légion; (5) N.<sup>o</sup> 1.  
2.<sup>o</sup> De son acte de naissance; (6) N.<sup>o</sup> 2.  
3.<sup>o</sup> De l'état de ses services; (7) N.<sup>o</sup> 3. (Manon Louis Joseph)  
Et 4.<sup>o</sup> (8) l'Approbation de son acte de naissance par le Bureau de la Légion.

lesquelles (6) Copy \_\_\_\_\_, pièces par nous paraphées demeurent annexées  
au présent.  
Et qu'il a été (7) *manon* désigné sur (V. la note 4) *Sous-Brigade de la Légion*  
de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, sous les noms et prénoms de (8) *MANON*  
(Louis Joseph)

ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi sur les nouveaux  
registres matricules et listes officielles.

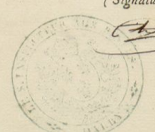
Nom (9) *Manon* Prénoms (9) *Louis Joseph*

(10) Écrivez les nom et prénom très-distinctement.

Nota { Cet officier nous a dit que c'est par erreur que dans les registres  
il est désigné sous le nom de Louis Joseph Manon, et non sous le nom de Manon  
Louis Joseph, ainsi qu'il est écrit sur son acte de naissance.

En foi de quoi nous avons délivré le présent, qu'il a signé avec nous.  
Fait à Paris le 7<sup>me</sup> de l'An 1809

(Signature du Requéant.) (Signature du Certifié.)



# Légion d'honneur du 19 mai 1802

Source :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/objets/etoile-de-la-legion-dhonneur/>



1.<sup>ère</sup> Division.

# Légion d'Honneur.

N.º 26448

Paris, le 11 Septembre 1809

Le Grand-Chancelier, Ministre d'Etat,

à Monsieur Manon, membre de la Légion d'Honneur,  
Caporal dans le 23<sup>e</sup> Régiment de ligne.

L'Empereur et Roi, en Grand-Conseil,  
vient de vous nommer Membre de la Légion  
d'Honneur.

Je m'empresse et je me félicite vivement,  
Monsieur, de vous annoncer ce témoignage de la  
bienveillance de Sa Majesté Impériale et Royale,  
et de la reconnaissance de la Nation.

*By. et l. et de la capitale*

P. S. Je vous invite à prêter, devant le Président  
de la Cour ou du Tribunal les plus voisins, le Serment  
prescrit par la Loi, ou à m'envoyer, signé de vous, celui  
dont je joins ici la formule.

*Manon.*





GRANDE  
CHANCELLERIE.

1.<sup>re</sup> DIVISION.

1.<sup>er</sup> BUREAU.

ORDRE ROYAL  
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

FORMULE DU SERMENT.

*M. Mignon*

**J**E JURE d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie;  
de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma con-  
naissance, et qui serait contraire au service de SA MAJESTÉ  
et au bien de l'État; de ne prendre aucun service et de ne  
recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger,  
sans le consentement exprès de SA MAJESTÉ; d'observer les  
lois, ordonnances et réglemens, et généralement faire tout  
ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la  
Légion d'honneur.

A *Paris* le *5<sup>e</sup> Mars* 181*6*.

*Mignon*

Vu pour légalisation de la signature  
de M. *Mignon*  
*Paris le 2<sup>e</sup> Décembre 1816*  
*Le Secrétaire aux Affaires*



*Paris le 11*  
*Le Secrétaire*



N° 44807 p. H.

Brion

Les pièces seront jointes  
par suite

1843 autre ordre n° 2  
donné le 20<sup>id</sup>  
Monsieur le Grand Chancelier  
de l'ordre Royal de la Légion d'honneur

N° 2648 = 78.  
Manon

dd<sup>ts</sup> Certificat officiel au titre  
de la Légion d'honneur = renvoi de certificat  
relatif à la pension de retraite.  
Paris le 12 Mars 1844

Monsieur le Chancelier

Les héritiers de M<sup>r</sup> Manon Louis Joseph,  
(v. p. 1<sup>er</sup>) ex de M<sup>r</sup> Brion Nicolas, en leur vie au  
chevaliers de la Légion d'honneur me chargent  
de vous adresser les pièces ci-jointes pour que vous  
les fassiez examiner, après quoi, ils vous prient  
de faire ordonner ce paiement des secrétaires  
auxquels ils ont droit.

Daignez agréer, Monsieur le  
Grand Chancelier l'assurance de la  
Considération très Distinguee

De votre très humble et très  
obéissant serviteur

Vogelbaum

notaire à Bar-sur-aube (aube)